

Notre charte

Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

développer l'agriculture biologique

dans un esprit d'équité & de coopération

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur **le respect de critères sociaux et écologiques exigeants**

Nous nous engageons sur **la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements**

Présents dans les instances professionnelles, nous veillons à la **qualité de l'agriculture biologique**

Nos magasins Biocoop sont **des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consommation responsable**

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

• de 610 magasins partout en France, liste complète sur www.biocoop.fr

Vous avez des questions sur Biocoop, sur un produit ? Contactez le service clients au :

0 800 807 102

Service à votre disposition

www.mangerbouger.fr - Pour votre santé, mangez au moins 5 fruits et légumes par jour.

Biocoop - SA Coop à capital variable - 12 avenue Raymond Poincaré 75116 Paris - 382 891 752 RCS Paris - Création : Altavia Cosmic - Photos : DR, Biocoop, Luc Robin, Rémy Villette, Alasdair Turner, Marc Paugam, Shutterstock - Imprimé par Les Hauts de Vilaine BP 52179 35221 Châteaubourg CEDEX, entreprise Imprim'Veit® (gestion des déchets dangereux dans des filières agréées) - Ne pas jeter sur la voie publique - Document non contractuel - BF3393 - 10/2019.



Tous les papiers se trient et se recyclent

DES SOINS ADAPTÉS À CHAQUE TYPE DE PEAU

Il est essentiel d'adapter ses cosmétiques à sa nature de peau, **Biocoop vous aide à sélectionner les bons ingrédients.**

Type de peau

PEAU NORMALE À MIXTE

Brillance sur la zone T (front, nez, menton), tiraillements sur les joues et les tempes.

PEAU GRASSE

Film gras, brillante, irrégulière, boutons et points noirs, pores dilatés

PEAU SÈCHE

(manque de sébum). Desquamante, tiraillements

PEAU DÉSHYDRATÉE

(manque d'eau) Tiraillements, stries

PEAU SENSIBLE

Fine, réactive, rougeurs, irritations

Préférez utiliser :

- Démaquillant doux, lotion tonique
- Crème hydratante légère ou matifiante
- Gommage doux, masque hydratant ou purifiant

- Gel ou mousse nettoyante
- Soins matifiant (matin), soins traitant (soir)
- Masque purifiant

- Lait et lotion tonique sans alcool
- Soins contenant huile(s) ou beurres végétaux

- Démaquillant doux sans savon
- Soins hydratants et protecteurs (matin et soir)
- Masque doux et hydratant

- Eau micellaire
- Soins hypoallergéniques
- Éviter les gommages

Vos ingrédients clés :

Noisette, jojoba, hamamélis, lavande, fleur d'oranger et mélisse.

Noisette, nigelle, hamamélis, lavande, géranium, zinc, propolis, menthe poivrée.

Avocat, bourrache, macadamia, fleur d'oranger, rose, karité, miel.

Jojoba, amande douce, noyaux d'abricot, fleur d'oranger, rose, aloé vera.

Calendula, calophylum, amande douce, bleuet, camomille, hamamélis, eau thermale, aloé vera.

ZOOM SUR LES PEAUX ABIMÉES

En première ligne : **les mains et les pieds !** Premiers exposés au froid, à la chaleur, au travail manuel ou aux frottements. **Pour en prendre soin :** 1 noix de beurre de karité à appliquer régulièrement sur peau abîmée ou desséchée.

PREMIÈRES RIDES :

Premières rides : quand faut-il réagir ?

Hygiène de vie, génétique, agressions climatiques, carences nutritionnelles, cycles hormonaux... Au fil du temps, la peau devient plus fine et plus vulnérable. Il convient donc d'utiliser le ou les produit(s) adapté(s) à chaque âge.

QUELQUES ASTUCES

- Adoptez une même gamme de produits pour améliorer la synergie de leurs ingrédients et augmenter leur efficacité.
- Évitez de nettoyer votre visage avec du savon car il assèche la peau et cause des tiraillements.
- Utilisez un tonique ou une eau florale pour aider la crème de

soin à mieux pénétrer et favoriser son efficacité.

- Pensez aux crèmes dites « contour des yeux ». Elles sont spécifiquement adaptées à cette zone du visage où la peau est particulièrement fine : elles ne sont donc pas superflues !

MON RITUEL BEAUTÉ

TOUS LES JOURS

HYDRATATION

Appliquez la crème de jour chaque matin, pour protéger la peau durant la journée. **Le soir, la crème de nuit** permet de soutenir la régénération de la peau durant votre sommeil.

DÉMAQUILLAGE

Chaque matin, on enlève les résidus de sébum avant d'appliquer un soin de jour. **Le soir, on élimine** maquillage, traces de pollution et poussières pour faire respirer la peau !

1 FOIS PAR SEMAINE

GOMMAGE

Effectuez des mouvements circulaires délicats puis rincez à l'eau claire pour nettoyer la peau en douceur, faire respirer l'épiderme, raviver le teint et lisser la peau.

MASQUE

Après le gommage, appliquez un masque adapté à votre type de peau. Laissez poser la durée recommandée, puis rincez à l'eau claire. Il ne doit jamais sécher sur la peau pour ne pas la déshydrater.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La culture conventionnelle du coton : parmi les plus polluantes au monde

Elle consomme 11% des pesticides utilisés dans le monde et nécessite beaucoup d'eau d'irrigation. Biocoop propose une gamme de coton hygiène labellisée bio ET équitable pour prendre soin de sa peau et de la planète.

LE PETIT + ZÉRO DÉCHET :

Pour un démaquillage encore plus écologique, remplacez vos traditionnels cotons jetables par des carrés démaquillants en coton bio lavables en machine.

QUESTIONS PRATIQUES

« Je suis allergique aux huiles essentielles : puis-je utiliser des cosmétiques bio ? »

Les huiles essentielles sont très diluées dans les cosmétiques. **Il convient tout de même de les éviter si vous avez un terrain allergène ou une peau très réactive.** Demandez conseil à votre médecin ou pharmacien.

L'alcool est-il un ingrédient préoccupant dans les cosmétiques ?

L'alcool naturel est utilisé en cosmétique bio pour ses multiples propriétés : antibactérien, astringent, effet désodorisant. En forte quantité dans certains produits non bio, il peut être responsable d'un dessèchement de la peau.

Combien de temps se conserve un produit cosmétique bio ?

Avant ouverture, si le produit se conserve moins de 30 mois, la date limite d'utilisation est indiquée sur l'emballage avec la mention « à utiliser de préférence avant fin » ou par le symbole du sablier. Si le produit se conserve plus de 30 mois, le symbole représentant un petit pot ouvert préconise la durée maximale d'utilisation après ouverture, en général 6 à 12 mois.

SOINS DE BEAUTÉ

DES COSMÉTIQUES CERTIFIÉS BIO POUR PRENDRE SOIN DE LA PEAU

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

CHOISISSEZ BIEN CE QUE VOUS METTEZ SUR VOTRE PEAU

Conventionnels ou certifiés bio, les produits cosmétiques contiennent tous :

DES EXCIPIENTS :

ils donnent la « texture » au produit et servent de support aux principes actifs.

DES PRINCIPES ACTIFS :

ils confèrent l'efficacité au produit (hydrater, raffermir...).

DES ADDITIFS :

conservateurs, colorants ou encore parfums. En bio, les quantités sont infimes comparées aux produits conventionnels.

MAIS ALORS, QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE COSMÉTIQUE CLASSIQUE ET CERTIFIÉE BIO ?

Les cosmétiques bio contiennent un maximum d'ingrédients d'origine végétale et interdisent de nombreuses substances jugées indésirables (phénoxyéthanol, silicones, parabens, ...). Les procédés de fabrication et les produits sont aussi plus respectueux de l'environnement.

En bio, les principes actifs représentent une majorité du produit, contre moins de 1 % parfois en conventionnel !

PETIT LEXIQUE

de chimie

Biocoop a listé les ingrédients autorisés par la réglementation européenne sur les cosmétiques mais interdits dans les cahiers des charges des cosmétiques naturels et bio.

Parabens (méthyl, éthyl ou propyl-paraben) : conservateurs synthétiques.

Phénoxyéthanol (ether de glycol) : conservateur ou solvant, parfois en remplacement des parabens.

BHT (butylhydroxytoluène) : antioxydants synthétiques.

PEG (polyéthylène glycol) : humectant et tensio-actif.

EDTA (éthylène-diamine-tetra-acetic) : conservateur et séquestrant.

Silicone : composants de synthèse très polyvalents se terminant le plus souvent par -cone, -xane ou -thicone

BIOCOOP VA PLUS LOIN !

Certains sulfates, acceptés en cosmétique bio, sont interdits dans notre cahier des charges comme l'ammonium lauryl sulfate (ALS) et le sodium lauryl sulfate (SLS), tensio-actifs potentiellement irritants ou allergisants.

FAITES LA DIFFÉRENCE ENTRE CONVENTIONNEL ET CERTIFIÉ BIO

COSMÉTIQUE CLASSIQUE

EAU

CORPS GRAS :

Huiles dérivées de la pétrochimie (vaseline, paraffine), silicones, huiles végétales estérifiées. Substances inertes, peu chères, polluantes qui laissent un film occultant sur la peau et l'empêchent de respirer.

EMULSIFIANTS TENSIO-ACTIFS :

issus de la pétrochimie, ils peuvent être agressifs pour la peau et polluants.

ACTIFS :

Filtres UV chimiques, humectants synthétiques. Substances isolées d'origine synthétique.

GÉLIFIANTS :

Polymères d'origine synthétique.

CONSERVATEURS :

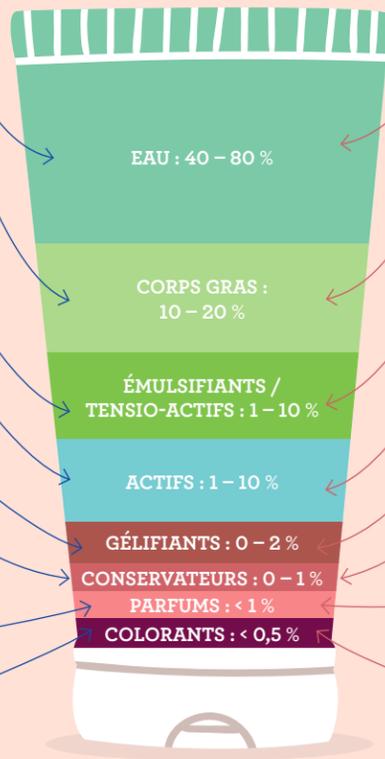
Parabens, phénoxyéthanol, formaldéhyde, dérivés chlorés potentiellement irritants et allergènes.

PARFUMS :

Origine synthétique.

COLORANTS :

Origine synthétique. Conséquences sur la santé difficilement mesurables.



Biocoop passe en revue la composition de base des cosmétiques pour vous aider à identifier les ingrédients les plus souvent utilisés en conventionnel et en bio.

COSMÉTIQUE CERTIFIÉE BIO

EAU OU EAUX FLORALES*

CORPS GRAS* :

Huiles et cires végétales (amande douce, jojoba, argan...), beurres végétaux (karité, coco...), matières premières végétales nourrissantes pour la peau.

EMULSIFIANTS TENSIO-ACTIFS :

Doux et d'origine végétale (extrait d'avoine, coco, tournesol...).

ACTIFS :

Extraits végétaux, huiles essentielles, glycérine végétale.

GÉLIFIANTS :

Origine végétale (gommes naturelles, algues).

CONSERVATEURS :

Un nombre limité d'ingrédients a été autorisé pour les cosmétiques certifiés bio, certification Ecocert.

PARFUMS :

Origine 100% naturelle (exemple : huiles essentielles).

COLORANTS :

Pigments végétaux ou minéraux.

*En bio, servent aussi de principes actifs.

EXIGEZ DU CERTIFIÉ !

Biocoop a passé à la loupe les labels de confiance, aux cahiers des charges exigeants : faisons le point.

COSMÉBIO

Création : 2002
Par : une dizaine de laboratoires cosmétiques (labels français)

EXIGENCES :

- ✓ 95% minimum d'ingrédients d'origine naturelle
- ✓ Ressources non animales, renouvelables et de préférence issues de l'agriculture biologique certifiée
- ✓ Fabrication et emballages encadrés (exclut les techniques et matières nocives pour l'environnement)



Ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients végétaux



95% minimum

20% minimum*



Pas d'exigences quant à un minimum d'ingrédients bio



95% minimum

10% minimum



50% minimum

5% minimum

À NOTER :

Les 2 anciens logos Cosmétique bio et Cosmétique écologique sont toujours tolérés sur les produits qui n'ont pas subi de changement de formule depuis l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges COSMOS en janvier 2017.

Cosmébio a complété ses services en 2017 en créant Cosmécert, sa filiale de certification accréditée par COSMOS.

* 10% pour les produits à rincer et minéraux

ÉCOCERT

Création : 2003
Par : Ecocert

EXIGENCES :

- ✓ 95% minimum d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle minimum,
- ✓ Sans OGM, parabens, phénoxyéthanol, nanoparticules, silicone, PEG, parfums et colorants de synthèse, ingrédients provenant d'animaux (à l'exception d'ingrédients produits naturellement par des animaux : lait, miel...),
- ✓ Surveillance le caractère biodégradable ou recyclable des emballages.



Cosmétique biologique



Cosmétique écologique

95% minimum

50% minimum

d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients végétaux (%)

10% minimum

5% minimum

d'ingrédients bio sur l'ensemble des ingrédients (%)

COSMOS ORGANIC



Référentiel européen obligatoire depuis le 1er janvier 2017 pour les nouveaux produits cosmétiques vendus comme biologiques ou naturels. Créé par les principales organisations de référentiels en cosmétiques biologiques ou naturelles : Cosmébio, BDIH, Ecocert, ICEA et Soil association. Il permet d'harmoniser les différents référentiels.

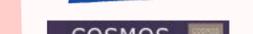


BDIH

Création : 2003
Cahier des charges allemand

Exigences : priorité aux végétaux issus de l'agriculture bio (sans minimum obligatoire), pas d'ingrédients issus de la pétrochimie...

COSMOS ORGANIC



Référentiel européen obligatoire depuis le 1er janvier 2017 pour les nouveaux produits cosmétiques vendus comme biologiques ou naturels. Créé par les principales organisations de référentiels en cosmétiques biologiques ou naturelles : Cosmébio, BDIH, Ecocert, ICEA et Soil association. Il permet d'harmoniser les différents référentiels.

NATURE & PROGRÈS



Création : 2008
Par : un groupement de fabricants allemands (Weleda, Dr.Hauska, Lavera, Logona, Santé).

3 niveaux d'exigence ont été définis selon les ingrédients utilisés : cosmétiques naturels, cosmétiques naturels avec une portion de bio et cosmétiques bio.

NOUVELLE COSMÉTIQUE



Création : 2018
Par : l'Association Des Nouveaux Savonniers.

Exigences : priorité aux ingrédients naturels ou d'origine naturelle, à une transparence sur les ingrédients et les allégations et au respect de l'environnement.

NATURE & PROGRÈS



Créée par Nature et Progrès, ce label Cosmétique Bio-écologique ne tolère aucun ingrédient d'origine pétrochimique. 100% des ingrédients (végétaux, huiles essentielles, huiles végétales) sont issus de l'agriculture biologique.

